


73, rue LAZARE CARNOT - 56 100 LORIENT  
06 16 23 40 26 -02 97 30 69 43 email ; [dbs56@sfr.fr](mailto:dbs56@sfr.fr)

## Diagnostic de performance énergétique – logement (6.A)

N° : ..... 20 IMMO2017 Valable jusqu'au : ..... 01/09/2030 Type de bâtiment : ..... Habitation (parties privatives d'immeuble collectif) Année de construction : .. 1978 - 1982 Surface habitable : ..... 60.1 m <sup>2</sup> Adresse : ..... 18 RUE DES CALLUNES (RDC, N° de lot: ) 56520 GUIDEL	Date (visite) : ..... 02/09/2020 Diagnostiqueur : .. JAFFRE Erwan Certification : ..... DTI 0707/023 délivrée par : ..... socotec certification France le : ..... 19/07/2017 -2022  Signature :
<b>Propriétaire :</b> Nom : ..... Mme ESVAN Adresse : ..... 13 res de KERBIGOT 56520 GUIDEL	<b>Propriétaire des installations communes (s'il y a lieu) :</b> Nom : ..... Adresse : .....

### Consommations annuelles par énergie

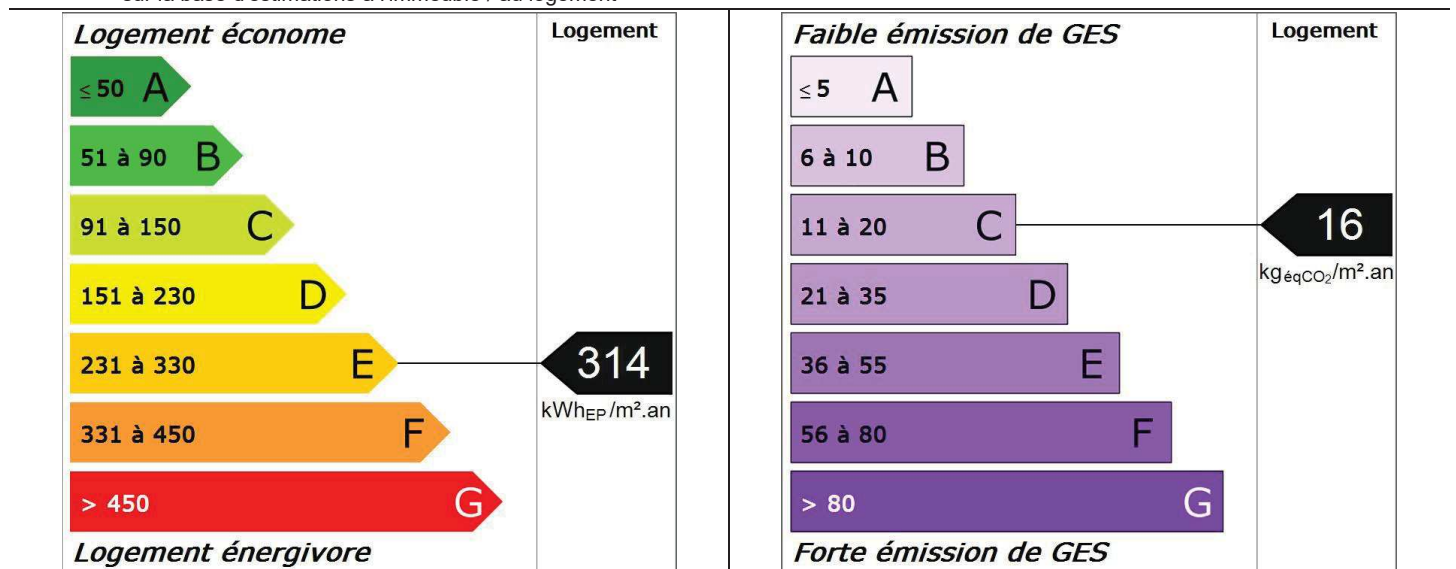
Obtenues par la méthode 3CL-DPE, version 1.3, estimées à l'immeuble / au logement, prix moyens des énergies indexés au 15 Août 2015

	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
	détail par énergie et par usage en kWh <sub>EF</sub>	détail par énergie et par usage en kWh <sub>EP</sub>	
<b>Chauffage</b>	Electricité : 5 083 kWh <sub>EF</sub>	13 114 kWh <sub>EP</sub>	702 €
<b>Eau chaude sanitaire</b>	Electricité : 2 244 kWh <sub>EF</sub>	5 790 kWh <sub>EP</sub>	246 €
<b>Refroidissement</b>	-	-	-
<b>CONSOMMATION D'ENERGIE POUR LES USAGES RECENSÉS</b>	Electricité : 7 327 kWh <sub>EF</sub>	18 904 kWh <sub>EP</sub>	1 072 € (dont abonnement: 124 €)

<b>Consommations énergétiques</b> (En énergie primaire) <b>Pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement</b>	<b>Émissions de gaz à effet de serre</b> (GES) <b>Pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement</b>
---	--

Consommation conventionnelle : **314 kWh<sub>EP</sub>/m<sup>2</sup>.an**  
sur la base d'estimations à l'immeuble / au logement

Estimation des émissions : **16 kg<sub>éqCO<sub>2</sub></sub>/m<sup>2</sup>.an**



# Diagnostic de performance énergétique – logement (6.A)

## Descriptif du logement et de ses équipements

Logement	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, ventilation
<b>Murs :</b> Mur double avec lame d'air donnant sur l'extérieur avec isolation intérieure (réalisée entre 1978 et 1982) Mur simple en briques pleines non isolé donnant sur des circulations communes sans ouverture directe sur l'extérieur	<b>Système de chauffage :</b> Convecteurs électriques NFC (système individuel)	<b>Système de production d'ECS :</b> Chauffe-eau électrique installé il y a plus de 5 ans (système individuel)
<b>Toiture :</b> Dalle béton non isolée donnant sur un local chauffé Plafond sous solives bois non isolé donnant sur des circulations communes sans ouverture directe sur l'extérieur		
<b>Menuiseries :</b> Porte(s) autres précédée d'un SAS Portes-fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, double vitrage Fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, double vitrage Fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, double vitrage Fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, double vitrage	<b>Système de refroidissement :</b> Néant	<b>Système de ventilation :</b> Ventilation mécanique sur conduit existant
<b>Plancher bas :</b> Dalle béton donnant sur un terre-plein avec isolation intrinsèque sous chape flottante	<b>Rapport d'entretien ou d'inspection des chaudières joint :</b> Néant	
<b>Énergies renouvelables</b>		Quantité d'énergie d'origine renouvelable : 0 kWh <sub>EP</sub> /m <sup>2</sup> .an
Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables : Néant		

### Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

### Consommation conventionnelle

Ces consommations sont dites conventionnelles car calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu.

Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants,

Qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard.

### Conditions standard

Les conditions standard portent sur le mode de chauffage (températures de chauffe respectives de jour et de nuit, périodes de vacance du logement), le nombre d'occupants et leur consommation d'eau chaude, la rigueur du climat local (température de l'air et de l'eau potable à l'extérieur, durée et intensité de l'ensoleillement). Ces conditions standard servent d'hypothèses de base aux méthodes de calcul. Certains de ces paramètres font l'objet de conventions unifiées entre les méthodes de calcul.

### Constitution des étiquettes

La consommation conventionnelle indiquée sur l'étiquette énergie est obtenue en déduisant de la consommation d'énergie calculée, la consommation d'énergie issue éventuellement d'installations solaires thermiques ou pour le solaire photovoltaïque, la partie d'énergie photovoltaïque utilisée dans la partie privative du lot.

### Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course. L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

### Usages recensés

Dans les cas où une méthode de calcul est utilisée, elle ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement.

Certaines consommations comme l'éclairage, la cuisson ou l'électroménager ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.

### Variations des conventions de calcul et des prix de l'énergie

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps.

La mention « prix de l'énergie en date du... » Indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic.

Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

### Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure.

# Diagnostic de performance énergétique – logement (6.A)

## Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

### Chauffage

- Réglez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante, réglez le thermostat à 19 °C ; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température "hors gel" fixée aux environs de 8°C. Le programmeur assure automatiquement cette tâche.
- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10 % d'énergie.
- Éteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.
- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit.
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.

### Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inutiles.
- Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.

### Aération

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :

- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.

- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et de nettoyer régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu.
- Ne bouchez pas les entrées d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :

- Aérez périodiquement le logement.

### Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraîchir.

### Autres usages

#### Éclairage :

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes).
- Évitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques...) ; poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.

#### Bureautique / audiovisuel :

- Éteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

#### Électroménager (cuisson, réfrigération,...) :

- Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,...).

# Diagnostic de performance énergétique – logement (6.A)

## Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentés dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire les consommations d'énergie.

Mesures d'amélioration	Nouvelle consommation	Commentaires
Isolation des murs par l'extérieur	251	Recommandation : Si un ravalement de façade est prévu, effectuez une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux de baie quand cela est possible. Détail : Ce type d'isolation est avantageux car protège le mur des variations climatiques et supprime les ponts thermiques. Pour bénéficier du crédit d'impôts, il faut atteindre une résistance thermique supérieure à 3,7 m².K/W.
Remplacement de l'ECS existant par un ECS thermodynamique	259	Recommandation : Lors du remplacement envisager un équipement performant type ECS thermodynamique. Détail : Remplacer par un ballon type NFB (qui garantit un bon niveau d'isolation du ballon) ou chauffe-eau thermodynamique. Un ballon vertical est plus performant qu'un ballon horizontal. Il est recommandé de régler la température à 55°C et de le faire fonctionner de préférence pendant les heures creuses. Pendant les périodes d'inoccupation importante, vous pouvez arrêter le système de chauffe sanitaire et faire une remise en température si possible à plus de 60°C avant usage.
Isolation des murs par l'extérieur	306	Recommandation : Si un ravalement de façade est prévu, effectuez une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux de baie quand cela est possible. Détail : Ce type d'isolation est avantageux car protège le mur des variations climatiques et supprime les ponts thermiques. Pour bénéficier du crédit d'impôts, il faut atteindre une résistance thermique supérieure à 3,7 m².K/W.
	309	Recommandation : Détail :
Remplacement vitrages par triple-vitrage VIR	317	Recommandation : Il faut remplacer les vitrages existants par des triple-vitrage peu émissif pour avoir une meilleure performance thermique. Détail : Lors du changement, prévoir des entrées d'air de manière à garantir un renouvellement d'air minimal. Pour bénéficier du crédit d'impôts, une performance thermique minimum est exigée. L'amélioration de la performance thermique des baies vitrées permet surtout de réduire l'effet "paroi froide" en hiver et donc d'abaisser les températures de consigne.
Installation d'une VMC hygroréglable	273	Recommandation : Mettre en place une ventilation mécanique contrôlée hygroréglable. Détail : La VMC permet de renouveler l'air intérieur en fonction de l'humidité présente dans les pièces. La ventilation en sera donc optimum, ce qui limite les déperditions de chaleur en hiver
Remplacement de la porte	-	Recommandation : Il faut remplacer les menuiseries existantes par des menuiseries ayant une meilleure performance thermique. Détail : L'amélioration de la performance thermique des portes et baies vitrées permet surtout de réduire l'effet "paroi froide" en hiver et donc d'abaisser les températures de consigne. Pour bénéficier du crédit d'impôts, une performance thermique minimum est exigée.

## Commentaires

Néant

**Références réglementaires et logiciel utilisés :** Article L134-4-2 du CCH et décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, arrêté du 27 janvier 2012 relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, décret n°2008-461 du 15 mai 2008, arrêté du 17 octobre 2012, arrêté du 1er décembre 2015, 22 mars 2017, arrêtés du 8 février 2012, décret 2006-1653, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010. Logiciel utilisé : LICIEL Diagnostics v4.

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour aller plus loin, il existe des points info-énergie : [http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste\\_eie.asp](http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste_eie.asp)

Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y !

[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

Pour plus d'informations : [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr) ou [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

Nota : *Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **SOCOTEC Certification France** -*

Référence du logiciel validé : LICIEL Diagnostics v4

Référence du DPE : 20 IMMO2017

# Diagnostic de performance énergétique

## Fiche Technique

Cette page recense les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur dans la méthode de calcul pour en évaluer la consommation énergétique.

En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document (diagnostiqueurs.application.developpement-durable.gouv.fr).

Catégorie	Données d'entrée	Valeurs renseignées
Généralité	Département	56 Morbihan
	Altitude	150 m
	Type de bâtiment	Appartement
	Année de construction	1978 - 1982
	Surface habitable du lot	60.1 m <sup>2</sup>
	Nombre de niveau	1
	Hauteur moyenne sous plafond	2,5 m
	Nombre de logement du bâtiment	1
Caractéristiques des murs		Mur double avec lame d'air donnant sur l'extérieur avec isolation intérieure (réalisée entre 1978 et 1982) Surface : 51 m <sup>2</sup> , Donnant sur : l'extérieur, U : 0,84 W/m <sup>2</sup> °C, b : 1
		Mur simple en briques pleines non isolé donnant sur des circulations communes sans ouverture directe sur l'extérieur Surface : 12 m <sup>2</sup> , Donnant sur : des circulations communes sans ouverture directe sur l'extérieur, U : 2 W/m <sup>2</sup> °C, b : 0,25
Caractéristiques des planchers		Dalle béton donnant sur un terre-plein avec isolation intrinsèque ou en sous-face et sous chape flottante Surface : 60 m <sup>2</sup> , Donnant sur : un terre-plein, U : 0,27 W/m <sup>2</sup> °C, b : 1
Caractéristiques des plafonds		Dalle béton non isolée donnant sur un local chauffé Surface : 60 m <sup>2</sup> , Donnant sur : un local chauffé, U : 2 W/m <sup>2</sup> °C, b : 0
		Plafond sous solives bois non isolé donnant sur des circulations communes sans ouverture directe sur l'extérieur Surface : 1 m <sup>2</sup> , Donnant sur : des circulations communes sans ouverture directe sur l'extérieur, U : 2 W/m <sup>2</sup> °C, b : 0
Enveloppe	Caractéristiques des baies	Portes-fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, orientées Nord, double vitrage Surface : 5,78 m <sup>2</sup> , Orientation : Nord, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 3,3 W/m <sup>2</sup> °C, Uw : 4,3 W/m <sup>2</sup> °C, b : 1
		Portes-fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, orientées Sud, double vitrage Surface : 11,56 m <sup>2</sup> , Orientation : Sud, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 3,3 W/m <sup>2</sup> °C, Uw : 4,3 W/m <sup>2</sup> °C, b : 1
		Fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, orientées Sud, double vitrage Surface : 2,03 m <sup>2</sup> , Orientation : Sud, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 3,4 W/m <sup>2</sup> °C, Uw : 4,5 W/m <sup>2</sup> °C, b : 1
		Fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, orientées Nord, double vitrage Surface : 2,03 m <sup>2</sup> , Orientation : Nord, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 3,4 W/m <sup>2</sup> °C, Uw : 4,5 W/m <sup>2</sup> °C, b : 1
		Fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, orientées Nord, double vitrage Surface : 0,48 m <sup>2</sup> , Orientation : Nord, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 4,5 W/m <sup>2</sup> °C, Uw : 4,5 W/m <sup>2</sup> °C, b : 1
Caractéristiques des portes		Porte(s) autres précédée d'un SAS Surface : 1,9 m <sup>2</sup> , U : 1,5 W/m <sup>2</sup> °C, b : 0,25
Caractéristiques des ponts thermiques		Définition des ponts thermiques Liaison Mur / Porte : Psi : 0,38, Linéaire : 5,01 m, Liaison Mur / Portes-fenêtres Nord : Psi : 0, Linéaire : 9,68 m, Liaison Mur / Portes-fenêtres Sud : Psi : 0, Linéaire : 19,36 m, Liaison Mur / Fenêtres Sud : Psi : 0, Linéaire : 5,98 m, Liaison Mur / Fenêtres Nord : Psi : 0, Linéaire : 5,98 m, Liaison Mur / Fenêtres Nord : Psi : 0, Linéaire : 2,8 m, Liaison Mur / Plafond : Psi : 0,46, Linéaire : 6 m, Liaison Mur / Plancher : Psi : 0,08, Linéaire : 20 m
Système	Caractéristiques de la ventilation	Ventilation mécanique sur conduit existant Qvareq : 2,2, Smea : 4, Q4pa/m <sup>2</sup> : 282,2, Q4pa : 282,2, Hvent : 45,8, Hperm : 5,4
	Caractéristiques du chauffage	Convecteurs électriques NFC (système individuel) Re : 0,95, Rr : 0,99, Rd : 1, Rg : 1, Pn : 0, Fch : 0
	Caractéristiques de la production d'eau chaude sanitaire	Chauffe-eau électrique installé il y a plus de 5 ans (système individuel) Becs : 1334, Rd : 0,9, Rg : 1, Pn : 0, lecs : 1,68, Fecs : 0, Vs : 200L
	Caractéristiques de la climatisation	Néant

Explications personnalisées sur les éléments pouvant mener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Néant

Tableau récapitulatif de la méthode à utiliser pour la réalisation du DPE :

	Bâtiment à usage principal d'habitation						Bâtiment ou partie de bâtiment à usage principal autre que d'habitation
	DPE pour un immeuble ou une maison individuelle		Appartement avec système collectif de chauffage ou de production d'ECS sans comptage individuel quand un DPE a été réalisé à l'immeuble	DPE non réalisé à l'immeuble		Appartement avec système collectif de chauffage ou de production d'ECS sans comptage individuel	
				Appartement individuels de chauffage et de production d'ECS ou collectifs et équipés comptages individuels	Bâtiment construit avant 1948		
	Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948		Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948		
Calcul conventionnel		X			X		
Utilisation des factures	X		A partir du DPE à l'immeuble	X		X	X

Pour plus d'informations :  
[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr) rubrique performance énergétique  
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)